

vendredi 4 septembre 2021

OBJET : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE PARENTS

Chers parents,

Vous êtes convoqués à une assemblée générale des parents qui se tiendra le 9 septembre à 19 h 00 à distance sur la plateforme virtuelle ZOOM.

Lors de cette rencontre à distance, il y aura élection de 3 représentants de parents au sein du conseil d'établissement et de 2 substituts.

Cette assemblée est aussi l'occasion pour vous d'élire votre représentant au Comité de parents du Centre des services scolaire Marguerite-Bourgeoys, ainsi que son substitut.

Votre implication en tant que parent est essentielle au fonctionnement de la vie de notre établissement. Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette assemblée générale.

Pour accéder à la réunion en vidéoconférence, veuillez cliquer sur le lien suivant :

<https://us06web.zoom.us/j/86477755159?pwd=Mjh2WWVWcWRaWTIBWlpvaVdzZFFkdz09>

ID de réunion : 864 7775 5159

Code secret : 787548

La page web s'affichera dans votre navigateur. Lorsque la personne responsable du vote lancera le sondage de vote, vous verrez un formulaire apparaître à votre écran, sélectionnez le nom souhaité puis cliquez sur le bouton bleu Soumettre.

Nous vous remercions à l'avance de votre participation à cette assemblée.

Sincères salutations,

Louisma Roberte

Président du conseil d'établissement

Lemieux Isabelle

Direction de l'établissement

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS 2021-2022

Établissement Jardin-des-Saints-Anges

Jeudi 9 septembre 2021

1. Ouverture de l'assemblée
2. Mot d'accueil Madame Roberte Louisma présidente du CÉ
3. Mot de bienvenue de Madame Isabelle Lemieux directrice de l'école Jardin-des-Saints-Anges
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 20-21
6. Informations sur les opportunités d'implication parentale à la vie de l'établissement et sur la possibilité de siéger au conseil d'administration du CSS
7. Élection
 - 7.1 Nomination du secrétaire d'élection
 - 7.2 Élection des représentants des parents au CÉ
 - 3 mandats de 2 ans
 - 7.3 Élection de 2 substituts des représentants des parents au CÉ
 - 7.4 Élection du délégué au Comité de parents
 - 7.5 Élection du substitut du délégué au Comité de parents
8. Organisme de participation des parents (OPP)
9. Rapport annuel de la présidente du conseil d'établissement de l'année 20-21
10. Information sur la date de la première rencontre du CÉ
11. Levée de l'assemblée

Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement Jardin-des-Saints-Anges

Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents tenue le 10 septembre 2020 à 19 h, tenue à distance par la plateforme ZOOM

➤ Roberte Louisma, parent, Président du Conseil d'établissement

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

➤ Isabelle Lemieux, directrice

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 h

2. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DU CÉ

La présidente accueille les parents et ouvre la séance.

3. MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT

La direction de l'établissement, Isabelle Lemieux, accueille les parents et ouvre la séance.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Résolution 2021-105-1

Il est proposé par Martin Alix, parent, secondé par Roger Lippé, parent et résolu :

Que l'ordre du jour de l'Assemblée générale des parents soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par Nathalie Lavoie, parent, et secondé par Marie-Claude Naoum, parent et résolu :

QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale des parents du 5 septembre 2019 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. INFORMATIONS SUR LES OPPORTUNITÉS D'IMPLICATION PARENTALE À LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

La présidente du Conseil d'établissement, Roberte Louisma, présente les diverses opportunités de participation parentale à la vie de l'établissement :

- Informations sur le rôle du Conseil d'établissement;
- Informations sur le rôle du Comité de parents;
- Informations sur la possibilité que le représentant élu au Comité de parents puisse poser sa candidature pour siéger au Conseil d'administration du CSS;
- Information sur le rôle de l'Organisme de participation des parents;
- Information sur les autres comités de l'établissement;

7. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La directrice de l'école Jardin-des-Saints-Anges, Isabelle Lemieux, présente le rapport annuel du conseil d'établissement.

Copie de ce rapport est remise aux parents présents à l'Assemblée et sera transmise aux autres parents de l'établissement, ainsi qu'au Centre de services scolaire.

8. ÉLECTION

8.1. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Il est proposé par Isabelle Lemieux, directrice de l'établissement, secondé par Julien Surprenant-Legault, parent et résolu :

QUE la directrice d'établissement Isabelle Lemieux, préside les élections aux différents postes de représentants de parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8.2. NOMINATION DU SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Il est proposé par Marie-Claude Naoum, parent, secondé par Matthieu Lampron, parent et résolu :

QUE Marie-Ève Gauvin, secrétaire d'établissement, agit comme secrétaire d'élection aux différents postes de représentants de parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8.3. ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le président d'élections informe qu'il y a 3 postes vacants réservés aux parents au sein du Conseil d'établissement.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes vacants;

ATTENDU les résultats du vote tenu;

Il est proposé par Isabelle Lemieux, directrice d'établissement, et résolu :

QUE les personnes suivantes soient élues au Conseil d'établissement de l'établissement pour une durée de 2 ans, savoir :

- Louisma Roberta,
- Gisèle Grondin,
- Julien Surprenant Legault,

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8.4. ÉLECTION DES SUBSTITUTS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (au moins 2)

Le président d'élections informe qu'il y a 2 postes vacants de substituts de représentants des parents réservés aux parents au sein du Conseil d'établissement.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, ceux-ci sont élus par acclamation aux postes de substituts de parents au sein du Conseil d'établissement de l'établissement pour une durée d'un an;

Il est proposé par Isabelle Lemieux, directrice d'établissement, et résolu :

QUE les personnes suivantes soient élues comme substituts des représentants de parents au Conseil d'établissement de l'établissement pour une durée d'un an, savoir :

- Marie-Claude Lévesque,
- Matthieu Lampron,

8.5. ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE

Le président d'élections informe qu'il y a lieu d'élire un délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire, lequel a la possibilité de siéger sur le Conseil d'administration du CSS.

ATTENDU QU'un seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an.

Il est proposé par Roberte Louisma, parent, et secondé par Marie-Ève Gauvin, secrétaire et résolu :

QUE la personne suivante soit élue comme déléguée au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an, savoir :

- Roberte Louisma.

8.6. ÉLECTION DU SUBSTITUT DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE

Le président d'élections informe qu'il y a lieu d'élire un substitut du délégué des parents au Comité de parents du Centre de services scolaire.

ATTENDU QU'un seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de substitut du délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an.

Il est proposé par Isabelle Décarie, parent, et résolu :

QUE la personne suivante soit élue comme substitut au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an, savoir :

- Isabelle Décarie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS

9.1. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS

Il est proposé par Matthieu Lampron, parent, et secondé par Tania Valdes, parent et résolu :

QU'un Organisme de participation de parents soit formé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10. INFORMATION DE LA DIRECTION

La direction de l'établissement présente les sujets d'actualité.

- La sécurité des enfants à l'école ;
- S'assurer d'une bonne communication et collaboration entre l'école et les parents ;
- Les rencontres se feront virtuellement ;
- Activités parascolaires sont interrompues pour l'instant ;
- Projets de l'OPP.
- Fierté à travailler avec une équipe-école mobilisée pour le bien-être et la réussite des élèves
- Récréations actives, zones rotatives, jeux différents

11. DATE DE LA PREMIÈRE RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La direction de l'établissement informe l'assemblée que la première rencontre du Conseil d'établissement se tiendra le 15 septembre 2020 à 18 h 30, virtuellement.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 h 45

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités;

Il est proposé par Louisma Roberte, parent, et secondé Julien Surprenant-Legault, parent et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président

La direction